

M. Regier: Monsieur le président, je me demande si le ministre ne jugerait pas bon de nous expliquer ce qui empêche les cultivateurs de bénéficier de la parité de revenus en ce qui a trait aux produits agricoles consommés au Canada et, à l'égard des exportations agricoles, de versements d'appoint suffisants justement à faire le point afin que les cultivateurs aient parité de revenus avec les autres travailleurs canadiens.

J'aimerais poser une autre question au ministre. Puisque lui-même vient d'une région productrice de blé, soit Qu'Appelle-Wolseley, pourquoi a-t-on jugé bon d'aller chercher le secrétaire parlementaire dans la circonscription de Provencher, au Manitoba, circonscription qui est aussi en grande partie productrice de blé? Je ne peux pas demander au ministre la raison de sa propre nomination, mais je lui demande pourquoi il n'a pas été tenu compte des autres secteurs de la production agricole dans la nomination du secrétaire parlementaire. Pourquoi ne pas avoir cherché à faire l'équilibre au ministère? Pourquoi ne pas avoir choisi un cultivateur d'oignons de l'Ontario, un producteur de tomates de la Colombie-Britannique, un producteur laitier du Québec ou même un jardinier de la Nouvelle-Écosse? Pourquoi le gouvernement a-t-il décidé que le ministre et le secrétaire parlementaire devaient représenter surtout les producteurs de blé du pays?

M. le président suppléant (M. McGee): Le crédit est-il adopté?

M. Regier: Non. Le ministre, je crois, aimerait nous dire pourquoi les cultivateurs canadiens n'ont pas droit à la parité du revenu.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Monsieur le président, ce qui m'a retenu de parler jusqu'ici, c'est que, pour la personne le moins durement intelligente qui aurait écouté l'honorable député de Burnaby-Coquitlam, il n'y a qu'une bonne chose à lui dire: c'est qu'il aurait fait mieux de se taire, car jamais la Chambre n'a entendu pareil méli-mélo de contradictions et d'hérésies économiques. J'ai toujours cru que ceux qui sont responsables de l'agriculture se doivent de faire connaître à la population certains des faits qui concernent cette industrie.

Je n'ai pas l'intention de traiter tous les points soulevés par le député de Burnaby-Coquitlam, car sans mentir je voudrais bien que l'honorable député relise son discours et y pense au lieu de parler. Je suis certain qu'il ne sera pas fier de son discours quand il le lira.

M. Regier: Je pense que les cultivateurs vont le lire.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Dans son discours, monsieur le président, le député [L'hon. M. Pickersgill.]

s'en est pris non seulement au producteur de blé, mais aussi à l'intelligence des organisations agricoles. Il s'est élevé contre l'importation de denrées alimentaires au Canada et contre la production excédentaire. Il a réclamé une réglementation et s'est en même temps prononcé contre la réglementation. Si l'honorable député voulait bien relire son discours, il m'éviterait la tâche ingrate de livrer au ridicule la profonde ignorance qui s'y manifeste.

Je n'ai pas le droit de dire pour quelles raisons mon secrétaire parlementaire a été choisi. Je demande encore une fois au député de sortir des secteurs urbains qu'il représente et d'apprendre un peu la géographie du Canada.

M. Regier: Je suis né en Saskatchewan.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Oui, je sais, mais après votre discours nous n'en sommes pas fiers.

M. Regier: Moi, j'en suis très fier.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): L'honorable député devrait se renseigner sur la circonscription que l'honorable député de Provencher représente. Il constatera qu'on y rencontre des gens qui cultivent des oignons, des cultivateurs de betteraves, des éleveurs, des gens qui exploitent des troupeaux laitiers, des éleveurs d'animaux à fourrure; il verra qu'on s'y adonne à presque toutes les sortes de culture, sauf celle du blé. Je n'en parle qu'en passant. Je me contente de signaler que même si cela ne frappe pas l'honorable député, tous les autres députés s'aperçoivent que c'est uniquement par gentillesse que je garde le silence.

(Le crédit est adopté.)

Service de recherches—

5. Administration, y compris la cotisation du Canada à la Société internationale des sciences horticoles et un montant de \$139,045 en subventions pour aider aux recherches agricoles dans les universités et les autres organismes scientifiques au Canada, \$1,899,219.

(Texte)

M. Boulanger: Monsieur le président, en marge du poste numéro 5, je voudrais dire quelques mots en ce qui a trait aux marchés agricoles. Le député de Maisonnette-Rosemont (M. Deschatelets) a prononcé un magnifique discours au sujet des recherches et le ministre de l'Agriculture (M. Hamilton) lui-même en a fait l'éloge.

Je voudrais, cependant, ajouter quelques mots au sujet des recherches en matière de marchés agricoles. Je crois que la prospérité de notre agriculture dépendra des exportations que nous ferons vers les autres pays.

Il y a quelque temps, je lisais certaines revues où l'on mentionnait que le marché